



Strasbourg, le 22 novembre 2013

CDL-OJ(2013)005ann  
Or. Angl.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**97<sup>e</sup> SESSION PLÉNIÈRE**  
**Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista**  
**vendredi 6 décembre 2013 (9h00-18h00) -**  
**samedi 7 décembre 2013 (10h45-13h00)**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE**

**VEUILLEZ NOTER QUE,**  
**EXCEPTIONNELLEMENT, LE SAMEDI 7 DECEMBRE 2013**  
**LA SESSION PLENIERE COMMENCERA A 10h45**  
**SAUF POUR LES MEMBRES DU BUREAU ELARGI**

**Vendredi 6 décembre 2013**

9h00-10h45

*Session d'ouverture  
Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe  
Elections  
Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise  
Discussion et adoption des avis concernant des Etats*

**1. Adoption de l'ordre du jour****2. Communication du Président**

Le Président présentera ses activités récentes (voir le document [CDL\(2013\)058](#)).

**3. Communication du Secrétariat****4. Election du Président, des 3 Vice-présidents et des 4 membres du Bureau ainsi que des Présidents des Sous-Commissions**

Les mandats du Président, des Vice-Présidents, des membres du Bureau ainsi que des Présidents des Sous-commissions arrivent à expiration. La Commission est invitée à approuver la proposition du Bureau concernant la composition d'un Comité des Sages, qui fera des recommandations quant aux candidats pour les élections. L'élection se tiendra samedi matin.

**5. Coopération avec le Comité des Ministres**

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec l'Ambassadeur Ferenc Robák, Représentant permanent de la Hongrie auprès du Conseil de l'Europe et avec l'Ambassadeur Luís Filipe Castro Mendes, Représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe.

**6. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Lars O. Molin, Président de la Commission de suivi du Congrès.

**7. Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise**

La Commission sera informée des suites données aux avis suivants :

- l'avis sur les projets de lois constitutionnelles portant modification de deux lois constitutionnelles amendant la Constitution de la Géorgie ([CDL-AD\(2013\)029](#));
- l'avis intérimaire conjoint sur le projet de loi portant modification à la Loi sur les organisations non-commerciales et d'autres lois de la République kirghize ([CDL-AD\(2013\)030](#)).
- le mémoire *amicus curiae* sur les crimes contre l'humanité, préparé pour la Cour constitutionnelle du Pérou ([CDL-AD\(2011\)041](#));
- l'avis conjoint sur le projet d'amendements à la législation sur l'élection des députés du peuple de l'Ukraine ([CDL-AD\(2013\)026](#));
- l'avis conjoint sur la Loi de l'Ukraine sur le ministère public ([CDL-AD\(2013\)025](#)).

Les projets d'avis sur la Géorgie et l'Ukraine (voir les points 14 et 8) font suite à des avis précédents adoptés par la Commission concernant ces pays.

## 8. Ukraine<sup>1</sup>

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2013\)054](#)) sur le projet de loi sur les modifications de la Constitution de l'Ukraine pour renforcer l'indépendance des juges ([CDL-REF\(2013\)050](#)) rédigé sur la base des observations de M. Hamilton, de Mme Suchocka, de M. Tanchev et de M. Tuori. Voir également l'avis précédent adopté sur cette question ([CDL-AD\(2013\)014](#)).

10h45-11h00	<i>Pause-café</i>
11h00-13h00	<i>Discussion et adoption d'études et de rapports</i>
	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

## 9. Rapport sur la levée des immunités parlementaires

La Commission sera informée des discussions tenues lors de la réunion de la Sous-Commission sur les institutions démocratiques (5 décembre 2013), concernant le projet de rapport sur la levée des immunités parlementaires ([CDL\(2013\)059](#)) rédigé sur la base des observations de M. Hamilton, de Mme Palma, de M. Sejersted et de M. Sorensen, en coopération avec M. Yves-Marie Doublet (expert du GRECO).

## 10. Rapport sur l'usage abusif des ressources administratives pendant les processus électoraux

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de rapport sur l'usage abusif des ressources administratives pendant les processus électoraux ([CDL\(2013\)053](#)) rédigé sur la base des observations de M. Gonzalez Oropeza, de M. Hirschfeldt, de M. Kask et de M. Kalchenko (expert). Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet de rapport lors de sa réunion du 5 décembre 2013, en vue de son adoption.

## 11. Italie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec les représentants de l'Italie et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2013\)055](#)) sur la législation italienne sur la diffamation ([CDL-REF\(2013\)035](#) et [051](#)), rédigé sur la base des observations de M. Clayton, de M. Grabenwarter et de Mme Thorgeirsdottir. La Sous-Commission sur les droits fondamentaux examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 5 décembre 2013.

13h00-14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30-16h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

## 12. Arménie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Hrair Tovmasyan, Ministre de la Justice de l'Arménie et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2013\)057](#)) sur le projet de loi sur les modifications et les ajouts au Code civil de l'Arménie (introduisant la réparation du préjudice non-pécuniaire) ([CDL-REF\(2013\)049](#)), rédigé sur la base des observations de M. Hoffmann-Riem, de M. Mihai et de M. van Dijk (expert).

<sup>1</sup> Ce point pourrait être reporté à la session de mars 2014.

M. Harutyunyan informera la Commission des développements constitutionnels récents en Arménie.

### 13. Bosnie-Herzégovine

La Commission sera informée de l'avancement des travaux sur le projet d'avis sur la révision de la Constitution de la Fédération de Bosnie-Herzégovine.

En outre, la Commission sera informée de la demande pour un avis sur le Conseil supérieur des juges et des procureurs de la Bosnie-Herzégovine.

### 14. Géorgie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Paata Zakareishvili, Ministre d'État géorgien pour la réintégration, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2013\)056](#)) sur le projet d'amendements à la loi sur les territoires occupés de Géorgie ([CDL-REF\(2013\)052](#), [053](#), [054](#), [055](#) et [056](#)), rédigé sur la base des observations de M. Aurescu et de M. Hamilton. Voir également l'avis précédent adopté sur cette question ([CDL-AD\(2009\)051](#)).

### 15. Fédération de Russie

La Commission sera informée de l'avancement des travaux sur le projet d'avis sur la Loi fédérale n° 7-FZ du 12 janvier 1996 sur les organisations non-lucratives de la Fédération de Russie, telle qu'amendée le 11 février 2013 ([CDL-REF\(2013\)037](#)) ainsi que sur le projet d'avis sur la Loi fédérale sur des amendements à porter au Code pénal de la Fédération de Russie et l'article 151 du Code de procédure pénale de la Fédération de Russie adopté le 23 octobre 2012 ([CDL-REF\(2013\)036](#)).

16h00-16h15	<i>Pause-café</i>
16h15-18h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite) Rapport de la Sous-Commission sur l'Amérique latine et ses activités Développements constitutionnels dans les pays observateurs Coopération avec d'autres pays Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays</i>

### 16. Tadjikistan

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec les représentants du Tadjikistan et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2013\)061](#)) sur le Code de procédure pénale du Tadjikistan ([CDL-REF\(2013\)048](#)), rédigé sur la base des observations de M. Clayton, de M. Hirschfeldt et de M. Vardzelashvili.

En outre, la Commission sera informée de la Table Ronde sur la loi sur la médiation du Tadjikistan qui s'est tenue à Douchanbe les 19-20 novembre 2013.

### 17. Rapport de la Sous-Commission sur l'Amérique latine et ses activités

La Commission sera informée des résultats du Congrès international sur « la mise en œuvre des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme dans la législation nationale » ainsi que de la réunion de la Sous-Commission sur l'Amérique latine qui se sont tenues à Mexico du 23 au 25 octobre 2013 (voir le document [CDL-LA-PV\(2013\)001](#)).

## **18. Développements constitutionnels dans les pays observateurs**

Les représentants des Etats observateurs sont invités à informer la Commission des développements constitutionnels récents dans leur pays.

## **19. Coopération avec d'autres pays**

### *Albanie*

La Commission sera informée de la demande pour un avis sur la réforme du pouvoir judiciaire en Albanie, ainsi que de la Conférence sur le 15<sup>ème</sup> anniversaire de la Constitution de l'Albanie qui s'est tenue à Tirana le 22 novembre 2013.

### *Bulgarie*

La Commission sera informée de l'avancement des travaux sur le projet d'avis sur la révision du Code électoral de la Bulgarie, suite à la visite des rapporteurs à Sofia les 13-14 novembre 2013.

### *Egypte*

La Commission sera informée des réunions avec la Commission constitutionnelle de l'Egypte qui se sont tenues au Caire les 21-22 octobre 2013.

### *Jordanie*

M. Taher Hikmat, Président de la Cour constitutionnelle de la Jordanie, informera la Commission de la création de la Cour constitutionnelle ainsi que d'une éventuelle coopération avec la Commission dans le domaine de la justice constitutionnelle.

### *Lybie*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Omar Abu Lifa, Président de la Commission juridique du Congrès général national libyen, sur les modalités de coopération future avec la Lybie.

### *Roumanie*

M. Augustin Zegrean, Président de la Cour constitutionnelle de la Roumanie informera la Commission de la décision récente de la Cour constitutionnelle de la Roumanie relative à la loi sur le référendum.

## **20. Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays**

### *Kazakhstan*

La Commission sera informée des développements constitutionnels récents au Kazakhstan.

### *Kirghizistan*

M. Mukembet Kasymaliev, Président de la Chambre constitutionnelle de la République kirghize, informera la Commission des développements constitutionnels récents au Kirghizistan.

\*\*\*\*\*

19h15	Départ par bus de Venise
20h00	Dîner à la Trattoria dall'Amelia, Mestre <a href="http://www.dallamelia.it/">http://www.dallamelia.it/</a>
22h30	Retour à Venise

**Samedi, 7 décembre 2013**

<b>9h00-10h30</b>	<b>Réunion du Bureau élargi avec le Comité des Présidents de l'Assemblée parlementaire</b>
-------------------	--

10h30-10h45	<i>Pause-café</i>
11h15-12h45	<i>Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe (suite)</i>
	<i>Conférence internationale sur les partis politiques</i>
	<i>Elections (Suite)</i>
	<i>Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques</i>
	<i>Rapport de la réunion du Conseil scientifique</i>
	<i>Rapport de la réunion de la Sous-Commission sur les droits fondamentaux</i>

**21. Coopération avec l'Assemblée parlementaire**

Le Président de la Commission de Venise et le Président de l'Assemblée parlementaire informeront la Commission des résultats et des conclusions de la réunion du Bureau élargi avec le Comité des Présidents de l'Assemblée parlementaire tenue le 15 décembre 2012.

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Mevlüt Çavuşoğlu, Ancien Président de l'Assemblée parlementaire, et avec M. Christopher Chope, Président de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée.

L'avis sur l'Italie (voir le point 11) entre dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

**22. Conférence internationale « partis politiques – un facteur clé dans le développement politique des sociétés démocratiques » (Bucarest, 18-19 octobre 2013)**

La Commission sera informée des résultats de la Conférence internationale sur le thème : « partis politiques – un facteur clé dans le développement politique des sociétés démocratiques », qui s'est tenue à Bucarest les 18-19 octobre 2013

**4. Suite Election du Président, des 3 Vice-Présidents et des 4 membres du Bureau ainsi que des Présidents des Sous-Commissions**

La Commission est invitée à élire le Président, les trois Vice-Présidents et les quatre membres du Bureau pour une période de deux ans. La Commission est également invitée à élire les Présidents de ses Sous-Commissions pour une période de deux ans.

**23. Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques (5 décembre 2013)**

Le Président du Conseil informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion du 5 décembre 2013.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

Le projet de rapport sur l'usage abusif des ressources administratives pendant les processus électoraux sera traité sous le point 10.

**24. Rapport de la réunion du Conseil scientifique (5 décembre 2013)**

Le Président du Conseil scientifique informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion du 5 décembre 2013.

**25. Rapport de la réunion de la Sous-commission sur les droits fondamentaux (5 décembre 2013)**

Le Président de la Sous-commission informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion du 5 décembre 2013, notamment concernant l'état d'avancement de l'étude sur le droit des enfants dans les constitutions.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

Le projet d'avis sur la législation italienne sur la diffamation sera traité sous le point 11.

12h45-13h00	Session de clôture
-------------	--------------------

**26. Autres questions**

**27. Dates des prochaines sessions**

Le calendrier des sessions de 2014 est confirmé comme suit :

98 <sup>ème</sup> session plénière	21-22 mars 2014
99 <sup>ème</sup> session plénière	20-21 juin 2014
100 <sup>ème</sup> session plénière	17-18 octobre 2014
101 <sup>ème</sup> session plénière	12-13 décembre 2014

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques auront lieu la veille des sessions plénières.

[Lien à la liste provisoire des participants](#)

[Lien à la liste des réunions](#)

[Lien au plan de table](#)